



DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant, l'importateur ou tout autre responsable de la mise sur le marché :

DIFAC SAS
2, rue des hérons,
67960 ENTZHEIM
France

Déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI décrit ci-après :

lunette masque, réf. LUN -
EPI de catégorie II,

est conforme aux dispositions du Règlement (UE) 2016/425 et à la norme EN 166 :2001 et est identique au modèle ayant fait l'objet de l'attestation d'examen CE de type n° **CE 712765**

délivrée par l'organisme notifié :

BSI Group The Netherlands B.V.

Say Building, John M. Keynesplein 9, 1066 EP
Amsterdam
Netherlands (2797)

Fait à Entzheim, le 14 novembre 2019,

Margaux Spielmann,
Coordinatrice normes et qualité,